



Pas de classification

---

# Document de référence à la norme ISO/CEI 17065 :2012 pour l'accréditation d'organismes qui certifient les produits, processus et services

Document n° 502.fw

---

N° d'identité. Action : \_\_\_\_\_ N° d'accréditation : \_\_\_\_\_

OEC évalué : \_\_\_\_\_

Personne de contact de l'OEC : \_\_\_\_\_

Sites évalués (lorsque l'OEC possède plusieurs sites) : \_\_\_\_\_

Date de l'évaluation : \_\_\_\_\_

Responsable d'évaluation : \_\_\_\_\_

Expert(es) technique(s) : \_\_\_\_\_

Expert(es) technique(s) : \_\_\_\_\_

## TABLE DES MATIÈRES

<b>A</b>	<b>Généralités</b> .....	<b>4</b>
<b>B</b>	<b>Informations sur l'identité juridique et les activités du/de la requérant/e</b> .....	<b>5</b>
<b>C</b>	<b>Points de la norme ISO/CEI 17065:2012</b> .....	<b>6</b>
<b>4.</b>	<b>Exigences générales</b> .....	<b>6</b>
4.1	Domaine juridique et contractuel.....	6
4.2	Gestion de l'impartialité.....	7
4.3	Responsabilité et financement.....	8
4.4	Conditions non discriminatoires .....	8
4.5	Confidentialité.....	8
4.6	Informations accessibles au public .....	8
<b>5.</b>	<b>Exigences structurelles</b> .....	<b>9</b>
5.1	Organisation et direction .....	9
5.2	Dispositif de préservation de l'impartialité .....	9
<b>6.</b>	<b>Exigences relatives aux ressources</b> .....	<b>10</b>
6.1	Personnel de l'organisme de certification.....	10
6.2	Ressources pour l'évaluation .....	11
<b>7.</b>	<b>Exigences relatives aux processus</b> .....	<b>12</b>
7.1	Généralités .....	12
7.2	Demande .....	12
7.3	Revue de la demande.....	12
7.4	Évaluation.....	13
7.5	Revue .....	13
7.6	Décision de certification .....	14
7.7	Documents de certification.....	14
7.8	Annuaire des produits certifiés.....	14
7.9	Surveillance .....	15
7.10	Changements ayant des conséquences sur la certification.....	15
7.11	Résiliation, réduction, suspension ou retrait de la certification .....	15
7.12	Enregistrements.....	16
7.13	Plaintes et appels .....	16
<b>8.</b>	<b>Exigences du système de management</b> .....	<b>16</b>
8.1	Options .....	16
8.2	Documentation générale du système de management .....	17
8.3	Maîtrise des documents.....	17
8.4	Maîtrise des enregistrements.....	17
8.5	Revue de direction.....	18
8.6	Audits internes.....	18

8.7	Actions correctives.....	19
8.8	Actions préventives.....	19
<b>D</b>	<b>Documents supplémentaires et pertinents de l'ISO, de l'EA et de l'IAF .....</b>	<b>20</b>

## A Généralités

Les bases de ce document sont la norme internationale pour l'accréditation du type d'organismes d'évaluation de la conformité (OEC) mentionné dans le titre de ce document et les documents pertinents pour ce domaine de l'European co-operation for Accreditation (EA) et de l'International Accreditation Forum (IAF) resp. de l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC). Ce document a repris la structure et la numérotation des chapitres de la norme internationale concernée.

L'objectif de ces documents de référence est principalement de maintenir le temps investi par les équipes d'évaluation pour l'évaluation et sa préparation à un niveau le plus bas possible. Pour ce faire, l'OEC prépare en amont de l'évaluation les documents nécessaires et donne des indications sur l'application de la norme. Cela permet également de réduire le temps investi par l'équipe d'évaluation et donc également significativement les coûts pour l'OEC.

Pour compléter les documents de référence, la possession de la norme respective et une bonne compréhension des exigences correspondantes sont des prérequis. Les normes sont payantes et peuvent être commandées auprès de l'Association Suisse de Normalisation ([www.snv.ch](http://www.snv.ch)).

Les OEC qui ont fait une demande d'accréditation doivent indiquer pour chaque point de ce document les règles formulées dans leur système de management (p. ex. chapitre dans le manuel du système de management ou directive) et fournir les explications nécessaires pour permettre une bonne préparation de l'évaluation. Pour les exigences non applicables, prière d'indiquer „ n.a. “ (non applicable) dans la colonne „ Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité “ et de fournir une justification. Le document dûment rempli doit être remis au/à la responsable d'évaluation compétent/e au plus tard quatre semaines avant l'évaluation selon le document 741 du SAS „ Règles relatives à l'accréditation “.

Lors de l'évaluation, l'OEC doit fournir la preuve que les exigences du chapitre traitant des exigences relatives au système de management requises par la norme d'accréditation de la série ISO/IEC 17000 sont pleinement mises en œuvre. Dans l'option B, le/la requérant/e ou l'OEC accrédité dispose d'un système de management certifié selon la norme ISO 9001 qui sert de base pour la mise en œuvre des exigences relatives au système de management requises par la norme d'accréditation de la série ISO/IEC 17000 et il peut en exploiter les synergies. Les exigences en matière de revue de direction et d'audits internes vont, entre autres, au-delà des exigences d'un système de management selon ISO 9001. De ce fait, il ne suffit pas de documenter simplement la mise en œuvre d'un système de management selon ISO 9001 en tant qu'option B. Les preuves de la mise en œuvre sous l'option B doivent être documentées comme sous l'option A, c'est-à-dire intégralement dans la partie correspondante du document de référence.

Pour compléter les diverses cases du document de référence, veuillez tenir compte des principes suivants:

- Description brève et concise de la situation;
- Renvoi le plus précis possible aux documents pertinents avec indication des chapitres;
- Les liens aux informations publiées en ligne doivent être indiqués de façon complète;
- Si des documents ne peuvent être consultés que sur place et n'ont pas été remis au préalable, il est important de le spécifier;
- Des références compréhensibles à des indications déjà décrites (p.ex. voir ci-dessus ou idem) sont admissibles;
- Les réponses Oui/Non sans fournir de justificatifs ou des motifs doivent être évitées;
- Les exigences normatives non applicables doivent être marquées comme „n. a.“ (non applicables“) et doivent être justifiées en conséquence.

**B Informations sur l'identité juridique et les activités du/de la requérant/e**

		Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité
B.1	Nom et adresse de l'entreprise (selon doc. SAS 738) :	
B.2	Nom et adresses des agences et sites (selon doc. SAS 738) :	
B.3	Inscription au registre du commerce : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Où ?</li> <li>• Numéro ?</li> <li>• Pour quoi (domaine d'activité) ?</li> </ul>	
B.4	Partie d'un office cantonal ou fédéral ? Annotation : indications sur les bases légales / légitimation	
B.5	Participations existantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- actives (l'entreprise participe dans les entreprises suivantes ; étendue de la participation ?)</li> <li>- passives (les entreprises suivantes participent également dans cette entreprise ; étendue de la participation ?)</li> </ul>	
B.6	Nom et adresse de l'organisme de certification de produits, processus et services :	
B.7	Domaine d'activité de l'organisme de certification de produits, processus et services :	
B.8	Domaine d'activité, pour lequel l'accréditation a été demandée ou existe déjà :	
B.9	Dans quels pays les prestations de services sous l'accréditation doivent-elles être proposées ?	

## C Points de la norme ISO/CEI 17065:2012

La numérotation des questions correspond aux points respectifs de la norme.

### 4. Exigences générales

#### 4.1 Domaine juridique et contractuel

17065	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
4.1.1	<b>Responsabilité juridique</b>	
4.1.2	<b>Contrat de certification</b>	
4.1.2.1		
4.1.2.2		
	a)	
	b)	
	c)	
	c1)	
	c2)	
	c3)	
	d)	
	e)	
	f)	
	g)	
	h)	
	i)	
	j)	
	j1)	
	j2)	
	k)	

17065	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
4.1.3  4.1.3.1  4.1.3.2	<b>Utilisation de licences, de certificats et de marques de conformité</b>	

**4.2 Gestion de l'impartialité**

17065	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
4.2.1 4.2.2 4.2.3 4.2.4 4.2.5 4.2.6 a) b) c) d) e) 4.2.7 4.2.8 4.2.9 4.2.10 4.2.11 4.2.12		

### 4.3 Responsabilité et financement

17065	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
4.3.1		
4.3.2		

### 4.4 Conditions non discriminatoires

17065	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
4.4.1		
4.4.2		
4.4.3		
4.4.4		

### 4.5 Confidentialité

17065	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
4.5.1		
4.5.2		
4.5.3		

### 4.6 Informations accessibles au public

17065	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
a)		
b)		
c)		
d)		



## 5. Exigences structurelles

### 5.1 Organisation et direction

17065	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
5.1.1		
5.1.2		
5.1.3		
	a)	
	b)	
	c)	
	d)	
	e)	
	f)	
	g)	
	h)	
	i)	
	j)	
	k)	
	l)	
	m)	
	n)	
5.1.4		

### 5.2 Dispositif de préservation de l'impartialité

17065	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
5.2.1		
	a)	
	b)	

17065 Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
c) 5.2.2 a) b) 5.2.3 5.2.4	

## 6. Exigences relatives aux ressources

### 6.1 Personnel de l'organisme de certification

17065 Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
6.1.1 <b>Généralités</b>  6.1.1.1 6.1.1.2 6.1.1.3  6.1.2 <b>Gestion des compétences du personnel engagé dans le processus de certification</b>  6.1.2.1 a) b) c) d) e) 6.1.2.2	

17065	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
	a) b) c) d) e) f) g) h)	
<b>6.1.3</b>	<b>Contrat conclu avec le personnel</b> a) b) b1) b2) b3) c)	

## 6.2 Ressources pour l'évaluation

17065	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
<b>6.2.1</b>	<b>Ressources internes</b>	
<b>6.2.2</b>	<b>Ressources externes (externalisation)</b>  6.2.2.1 6.2.2.2 6.2.2.3	

17065 Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
6.2.2.4 a) b) c) d) e) f)	

## 7. Exigences relatives aux processus

### 7.1 Généralités

17065 Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.1.1 7.1.2 7.1.3	

### 7.2 Demande

17065 Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)

### 7.3 Revue de la demande

17065 Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.3.1 a) b) c)	

17065 Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
d) e) 7.3.2 7.3.3 7.3.4 7.3.5	

#### 7.4 Évaluation

17065 Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.4.1 7.4.2 7.4.3 7.4.4 7.4.5 7.4.6 7.4.7 7.4.8 7.4.9	

#### 7.5 Revue

17065 Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.5.1 7.5.2	

### 7.6 Décision de certification

17065 Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.6.1	
7.6.2	
7.6.3	
7.6.4	
7.6.5	
7.6.6	

### 7.7 Documents de certification

17065 Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.7.1 a) b) c) d) e) f)	
7.7.2	
7.7.3 a) b) c)	

### 7.8 Annuaire des produits certifiés

17065 Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
a)	

17065 Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
b) c)	

## 7.9 Surveillance

17065 Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.9.1 7.9.2 7.9.3 7.9.4	

## 7.10 Changements ayant des conséquences sur la certification

17065 Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.10.1 7.10.2 7.10.3	

## 7.11 Résiliation, réduction, suspension ou retrait de la certification

17065 I Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.11.1 7.11.2 7.11.3 7.11.4 7.11.5 7.11.6	

## 7.12 Enregistrements

17065	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.12.1		
7.12.2		
7.12.3		

## 7.13 Plaintes et appels

17065	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.13.1		
7.13.2		
7.13.3		
7.13.4		
7.13.5		
7.13.6		
7.13.7		
7.13.8		
7.13.9		

## 8. Exigences du système de management

### 8.1 Options

17065	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.1.1	<b>Généralités</b>	
8.1.2	<b>Option A</b>	
8.1.3	<b>Option B</b>  Système de management mis en place et certifié selon les exigences de la norme ISO 9001	



## 8.2 Documentation générale du système de management

17065	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.2.1		
8.2.2		
8.2.3		
	a)	
	b)	
8.2.4		
8.2.5		

## 8.3 Maîtrise des documents

17065	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.3.1		
8.3.2		
	a)	
	b)	
	c)	
	d)	
	e)	
	f)	
	g)	

## 8.4 Maîtrise des enregistrements

17065	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.4.1		
8.4.2		

### 8.5 Revue de direction

17065	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.5.1	<p><b>Généralités</b></p> <p>8.5.1.1</p> <p>8.5.1.2</p>	
8.5.2	<p><b>Éléments d'entrée de la revue de direction</b></p> <p>a)</p> <p>b)</p> <p>c)</p> <p>d)</p> <p>e)</p> <p>f)</p> <p>g)</p> <p>h)</p>	
8.5.3	<p><b>Éléments de sortie de la revue de direction</b></p> <p>a)</p> <p>b)</p> <p>c)</p>	

### 8.6 Audits internes

17065	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.6.1		
8.6.2		

17065 Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.6.3 8.6.4 a) b) c) d) e)	

### 8.7 Actions correctives

17065 Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.7.1 8.7.2 8.7.3 8.7.4 a) b) c) d) e) f) g)	

### 8.8 Actions préventives

17065 Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.8.1 8.8.2	

17065	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.8.3	a) b) c) d) e)	

**D Documents supplémentaires et pertinents de l'ISO, de l'EA et de l'IAF**

	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
EA-6/02 M	Guidelines on the Use of EN 45011 and ISO/IEC 17021 for Certification to EN ISO 3834	

\* / \* / \* / \* / \*